

Rentrée 2011 : quelques mots sur l'Éducation

L'annonce, dès la rentrée 2010 d'une volonté de maintenir les « efforts » d'économie budgétaire au ministère de l'Éducation, en supprimant 16 000 postes pour l'année 2011, s'est traduite pour notre académie de Martinique par une profonde saignée de 239 suppressions pour septembre 2011.

Selon un collaborateur du ministre de passage en mars : « Elles sont de toutes façons inévitables, parce que la France est trop endettée ... ». L'argumentation est prolongée par notre Recteur en justifications pseudo-techniques comme une baisse sensible de la démographie scolaire, puis la vieille rengaine affirmant que notre Académie est sur-dotée selon les indicateurs et ratios qui sont peut-être adaptés à la France mais contestables ici de l'autre côté de l'Atlantique.

Les conséquences prévisibles sont d'ores et déjà palpables : certaines classes voient leurs effectifs augmenter ; des options ne sont plus assurées dans certains établissements. Dans le premier degré la disparition inexorable des maîtres spécialisés prenant en charge des élèves en difficulté ; ou encore les classes à multi-niveaux et les services partagés sur plusieurs établissements du 2nd degré se généralisent. Ajoutons à cela les baisses de personnels encadrant certains services comme la restauration scolaire dans de nombreux établissements mais aussi les garderies dans les écoles municipales avec le non renouvellement des contrats précaires dits « aidés ».

Ceci signifie bien une dégradation des conditions de travail des personnels, dégradation de l'accueil et de l'encadrement des élèves et donc du service public d'Éducation. Par ailleurs, certaines écoles privées refusent du monde et se paient le luxe de trier leurs élèves.

Le système va mal :

Les réformes en cours, mal préparées et imposées aux personnels occasionnent toutes sortes d'expériences plutôt malheureuses pour les élèves et les personnels enseignants et d'éducation.

Les cycles, expérimentés dans le premier degré depuis déjà quelques années, se sont étendus tout au long du cursus de l'élève et se traduisent aujourd'hui par le passage quasi automatique en classe supérieure de tout élève de la maternelle à la classe de terminale ... donc jusqu'au baccalauréat quelque soit le niveau de ses acquisitions. Le redoublement est devenu très exceptionnel et le plus souvent laissé à « l'appréciation et décision » des parents ... l'équipe pédagogique « informe et suggère » mais ne décide pas !

Il s'agit d'une politique de simple gestion de « flux d'élèves » qui traversent le système éducatif avec plus ou moins de bonheur. La préoccupation est surtout d'améliorer les statistiques de l'orientation après le collège principalement vers les lycées généraux, le taux de redoublement à l'issue de la seconde du lycée ... tout ceci progresse car on cherche à rattraper « le niveau des statistiques nationales françaises ».

Et cela aboutit aux résultats décevants du 1^{er} groupe au baccalauréat (malgré des commissions d'harmonisation et des barèmes très avantageux!) 54,1% en 2010 (puis 84,5% à l'issue du rattrapage du 2nd groupe).

Certains élèves, certaines séries ont du mérite et réussissent brillamment. Mais la masse de ceux qui essaient de poursuivre en enseignement supérieur et qui abandonnent après 2 ou 3 tentatives ... que deviennent-ils ?

La valse des sigles « Ambition Réussite » ou maintenant « Eclair » ce sont des *vèglaj*. Quelques moyens supplémentaires sont attribués pour de maigres résultats car le problème de fond n'est pas traité : celui de l'inadaptation de cette école à nos réalités et véritables besoins.

Certes la population scolaire diminue depuis quelques années (tendance qui mériterait qu'on s'interroge sur ses causes profondes), mais plutôt que de s'empresse de diminuer mécaniquement les effectifs en personnels, l'administration académique devrait au contraire en profiter pour analyser plus finement notre Ecole et ses besoins, pour redéfinir des critères correspondants à nos réalités et ajuster les moyens dont elle dispose pour attaquer véritablement l'échec patent du système scolaire.

Ce point précis figurait explicitement dans les « Accords de l'Éducation » de 2009. Mais en pays dominé les hauts fonctionnaires comme les Recteurs changent régulièrement tous les 3 à 4 ans et n'assurent pas forcément la continuité et le suivi des dossiers en ignorant ceux qui dérangent.

Il en est de même de la question de l'expatriation forcée des stagiaires lauréats aux concours 2011, dont les postes, devant leur servir de support pour le stage de titularisation, avaient été réservés en juin en commissions paritaires et qu'en juillet le ministère décide de façon arbitraire de les exiler. On en arrive alors à la situation singulière que des élèves se retrouvent à la rentrée sans enseignants et que le Rectorat soit contraint de recruter des vacataires par le biais du Pôle Emploi ... !

Face au désenchantement ou à la résignation de certains personnels, nous restons convaincu à l'**UGTM-Education** que la voie initiée par la Commission Education du Collectif du 5 Février 2009 est celle qui permettra d'affronter l'administration ici en Martinique et pas ailleurs, pour traiter de nos spécificités, avancer les justes revendications, propres à notre académie et arracher ensemble, avec le soutien de la population et de nos politiques, les mesures et lois adaptées à notre réalité et pour l'avenir de notre jeunesse.